

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

- Les pays de l'OCDE consacrent collectivement 6.1 % de leur PIB au financement de l'éducation.
- Entre 1995 et 2005, les dépenses au titre des établissements d'enseignement tous niveaux d'éducation confondus ont augmenté en moyenne de 42 % dans les pays de l'OCDE, reflétant ainsi le fait que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'un diplôme d'études supérieures sont plus nombreux que jamais.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses d'éducation tous niveaux d'enseignement confondus ont augmenté à un rythme relativement plus soutenu que le PIB entre 1995 et 2005.

Description

Cet indicateur fait état de la part de la richesse nationale qui est investie dans l'éducation. En d'autres termes, il montre quelle priorité un pays (c'est-à-dire le gouvernement, les entreprises privées et les élèves/étudiants et leur famille) accorde à l'éducation par rapport aux dépenses globales.

Résultats

Les pays de l'OCDE consacrent collectivement 6.1 % de leur PIB au financement de l'éducation, mais le niveau des dépenses varie beaucoup d'un pays à l'autre : en proportion de son PIB, l'Islande dépense près du double de la Grèce.

Un peu moins des deux tiers de cette somme, soit 3.7 % du PIB cumulé, est consacré au financement de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur. L'enseignement supérieur absorbe près d'un tiers des dépenses cumulées de l'OCDE dans l'éducation, soit 2 % du PIB cumulé. En pourcentage de leur PIB, les États-Unis dépensent jusqu'à trois fois plus que l'Italie ou la République slovaque au titre de l'enseignement supérieur.

C'est au niveau préprimaire que les dépenses varient le plus entre les pays. À ce niveau, elles représentent moins de 0.2 % du PIB en Australie, en Corée et en Irlande, mais atteignent ou dépassent 0.8 % au Danemark, en Hongrie et en Islande (voir tableau B2.2 dans *Regards sur l'éducation 2008*). Toutefois, vu que l'enseignement préprimaire suit des modèles d'organisation et de financement très différents d'un pays de l'OCDE à l'autre, une certaine prudence s'impose avant de tirer de ces données des conclusions sur les conditions d'accès et la qualité de l'encadrement à ce niveau.

Tendances

Étant donné que les diplômés du secondaire et du supérieur ont été plus nombreux que jamais entre 1995 et 2005, de nombreux pays ont investi massivement dans l'éducation durant cette période. Ainsi, tous niveaux d'enseignement confondus, les investissements publics et privés dans l'éducation ont augmenté en moyenne de 42 % dans les pays de l'OCDE durant cette période. Dans deux tiers des pays, cette hausse a été généralement plus forte dans l'enseignement supérieur qu'aux niveaux primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur réunis.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses tous niveaux d'enseignement confondus ont augmenté à un rythme relativement plus soutenu que le PIB entre 1995 et 2005 (voir tableau B2.3 dans *Regards sur l'éducation 2008*). En proportion du PIB, les dépenses au titre des établissements d'enseignement ont progressé de plus de 0.8 point durant cette période au Danemark, en Grèce, au Mexique et au Royaume-Uni.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2005 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2007. Les dépenses au titre des établissements d'enseignement comprennent les dépenses au titre des établissements à vocation pédagogique (on entend les établissements qui dispensent directement des cours à des individus dans un cadre collectif organisé ou qui pratiquent une forme d'enseignement à distance) et des organismes qui n'ont pas à proprement parler de vocation pédagogique (ceux qui fournissent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement et qui ne se livrent pas directement à des activités d'enseignement).

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes se trouvent dans l'édition 2008 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B2).

Domaines couverts :

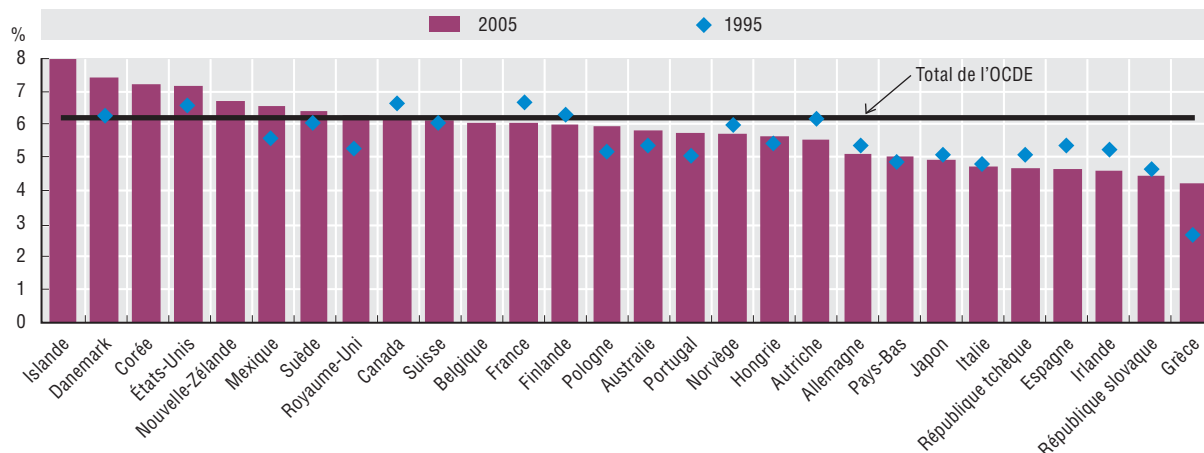
- Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB.
- Évolution des dépenses, 1995-2000.

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

Graphique 3.4. Évolution des dépenses d'éducation en pourcentage du PIB (1995, 2005)

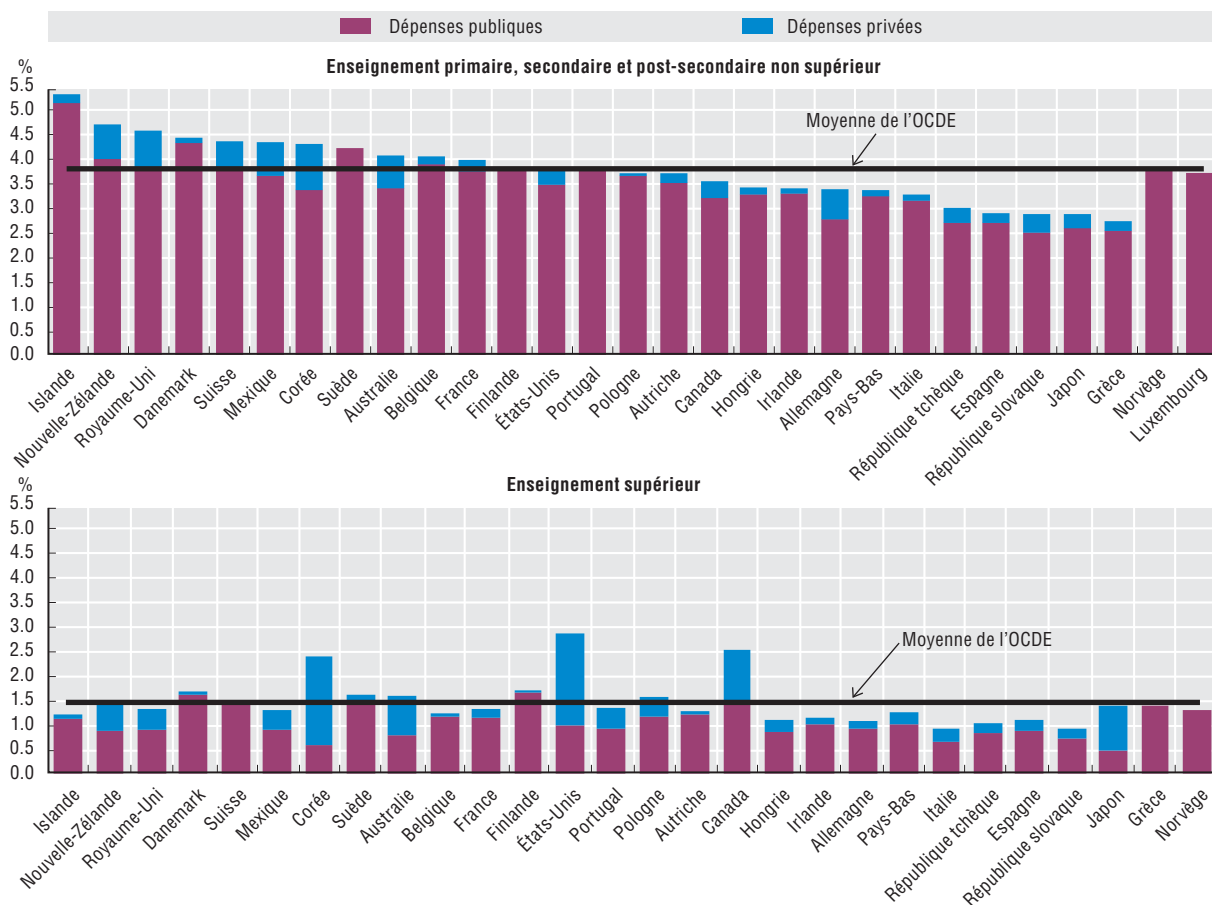
Ce graphique fait état de la part du revenu national consacrée par les pays aux établissements d'enseignement et de l'évolution de cette part entre 1995 et 2005.



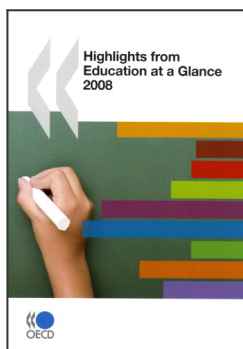
Source : OCDE (2008), Regards sur l'éducation 2008, tableau B2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/424838725347>.

Graphique 3.5. Dépenses par niveau d'enseignement, en pourcentage du PIB, 2005

Ces graphiques font état de la part du revenu national consacrée par les pays à chaque niveau d'enseignement.



Source : OCDE (2008), Regards sur l'éducation 2008, tableau B2.4, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/424838725347>.



Extrait de :
Highlights from Education at a Glance 2008

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264040625-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ? », dans *Highlights from Education at a Glance 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264040649-22-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.